

LE POINT SUR

Les usages du radiotéléphone
en Europe

Chantal DE GOURNAY

potentiel, ainsi que l'Allemagne et la France présentent une faible pénétration de cet outil au regard de la taille de leur population. Ce sont les pays scandinaves qui détiennent le record de l'usage du téléphone cellulaire analogique, avec un taux de pénétration avoisinant 50 abonnés pour 1 000 habitants. Derrière eux, le Royaume-Uni occupe une place honorable, talonnant les Etats-Unis, tandis que la France et l'Allemagne ont un taux d'équipement plus faible.

– Tableau 1 –

Le radiotéléphone (1)		
Nombre d'abonnés et taux de pénétration		
Pays	Nombre d'abonnés au 1/1/91	Taux de pénétration pour 1 000 hab
Suède	461 200	54,3
Finlande	258 000	52
Norvège	196 828	46,6
Islande	10 259	40,5
Danemark	161 000	31,5
Etats-Unis	5 283 055	21,2
Grande-Bretagne	1 140 000	19,9
Suisse	125 047	18,6
Canada (2)	462 000	17,6
Australie	255 939	15,2
Autriche	73 700	9,7
N ^o l ^e -Zélande (2)	29 197	8,7
Irlande	26 502	7,5
Italie	416 000	7,2
Japon	868 078	7,1
RFA	430 000	6,9
Pays-Bas	79 000	5,3
France	287 000	5,1
Belgique	42 000	4,3
Luxembourg	758	2,0
Espagne	54 700	1,4
Portugal	6 461	0,6
Grèce	Pas de service	0
OCDE	10 699 811	12,9

(1) Réseau cellulaire analogique
(2) Données 1990

Le secteur des communications mobiles semble constituer un puissant vecteur de développement et de diversification de l'industrie des télécommunications. Au regard des pays déjà bien équipés en systèmes de communication fixes, l'offre des services mobiles répond à une prise en compte de la diversité des usages, adaptés à des situations professionnelles ou personnelles, tandis que pour des pays moins bien lotis elle représente une alternative avantageuse, permettant de pallier les carences de l'infrastructure téléphonique traditionnelle, notamment dans les zones d'habitat dispersé ou d'activités peu concentrées, ainsi que dans les pays qui n'ont pas encore atteint le stade d'un réseau universel. Il serait donc erroné de considérer les communications mobiles comme un produit de luxe destiné aux contextes les plus modernes.

Ce ne sont d'ailleurs pas les nations les plus performantes au plan économique ou technologique qui sont les mieux placées au palmarès des pays connaissant une large diffusion des systèmes mobiles. Le Japon, qui a été le pionnier mondial dans la mise en œuvre du premier système de téléphone mobile dès le début de la décennie 1980, enregistre aujourd'hui un taux de diffusion relativement médiocre. De même, les Etats-Unis, malgré leur immense

Source : Synthèse OCDE, obtenue à partir des rapports annuels de l'UIT, de « Mobil Europe » Fintech et de PTO

L'avance des pays scandinaves suscite une première série de remarques concernant la structure des marchés et la dimension réglementaire. En effet, l'essor du radiotéléphone au Royaume-Uni a démarré en 1985 (précédant de quelques mois la création de Radiocom 2000 en France), dans une période favorable à l'introduction de la concurrence entre les opérateurs des télécommunications, et la croissance confirmée du marché britannique a pu laisser croire que la compétition était finalement bénéfique pour le secteur innovant des mobiles. La France s'était d'ailleurs ralliée à cette idée en optant, en décembre 1987, pour l'entrée d'un deuxième opérateur, la SFR (Société française de radiotéléphone), dont le réseau a été mis en service en 1989. Quant aux pays scandinaves, le développement précoce des communications mobiles, impulsé entre 1981 et 1982, semble s'être au contraire appuyé sur des politiques publiques encore bien enracinées dans la tradition du monopole. Ce sont les opérateurs du réseau fixe qui ont déployé leur activité dans le secteur des mobiles, avec la possibilité de recourir à la procédure du « financement croisé » permettant de financer les investissements et services nouveaux à partir des recettes dégagées par les services traditionnels, ce qui n'est pas autorisé dans les contextes déréglementés. La décision d'investir dans les radiocommunications s'inscrivait dans la continuité du modèle du « welfare state » cher aux Scandinaves, répondant dans un premier temps à la volonté d'améliorer l'accessibilité et les conditions de vie des personnes engagées dans les activités forestières et côtières. D'autre part, la structure du monopole public a permis aux opérateurs nationaux des pays scandinaves de se concerter en vue d'établir des normes communes, aboutissant à la possibilité pour un usager de joindre n'importe quel correspondant localisé dans un pays voisin, ce qui n'est même pas garanti entre les Etats fédérés en Amérique où la couvertu-

re nationale n'est pas réalisée, ni dans le reste de l'Europe qui n'accédera à la norme commune qu'après la mise en œuvre des réseaux cellulaires numériques, dénommés GSM. Le succès de l'expérience scandinave permet d'étayer le débat sur l'évolution des services publics, en montrant notamment que l'innovation peut faire bon ménage avec le monopole public.

En s'appuyant sur l'ancienneté de l'expérience scandinave, on peut dégager quelques tendances quant aux modes d'usage du radiotéléphone, en relation avec les modes de vie. Afin d'assurer un degré de finesse dans la lecture du phénomène, il nous faut raisonner à partir de données rapportées à un contexte spécifique, s'agissant ici de la Finlande (1). Certes, le succès du téléphone mobile peut être expliqué en grande partie par l'organisation spatiale propre aux pays scandinaves : persistance du goût pour la campagne et les loisirs de plein air, densité moindre des zones urbaines, habitat dispersé, etc (le radiotéléphone est particulièrement adapté aux séjours sur un bateau ou dans une maison de campagne). C'est pourquoi le taux de possession d'un téléphone mobile est légèrement inférieur dans la région métropolitaine par rapport à la moyenne nationale. En Finlande, par exemple, le radiotéléphone était utilisé, en janvier 1992, par 24 % de la population alors que dans l'aire métropolitaine de Helsinki le pourcentage s'élevait seulement à 19 %. En revanche, la proportion de téléphones portables par rapport aux téléphones de voiture est supérieure en ville (9 % pour Helsinki, 7 % pour l'échantillon national), ce qui représente un tiers de l'ensemble des radiotéléphones utilisés en ville. La proportion des portables est également plus grande chez les utilisateurs ayant acquis le radiotéléphone pour le loisir et l'usage domestique.

Parmi les possesseurs de radiotéléphone, seuls 12 % se sont équipés pour des usages spécifiquement extra-profession-

(1) Les données concernant la Finlande sont tirées de l'article de J-P ROOS, « 300 000 yuppies ? Mobile phones in Finland », communication présentée au colloque « A new urban and regional hierarchy », Los Angeles, 23-25 avril 1992.

nels, alors que dans 41 % des cas le radiotéléphone a été financé par les employeurs. Dans les pays scandinaves comme dans le reste de l'Europe, l'usage professionnel du radiotéléphone reste encore prédominant. Cependant, l'analyse du trafic et de la répartition des communications selon les plages horaires montre que la distinction entre usage professionnel et usage personnel est loin d'être aussi nette. Trois pointes peuvent être repérées dans la structure temporelle des échanges par radiotéléphone, laquelle semble être identique dans la plupart des pays européens : une en début de matinée, une durant le déjeuner et la dernière aux alentours de 17 heures, lorsque les travailleurs amorcent leur retour au domicile. Elles traduisent assurément les périodes de transition coïncidant avec le début ou la fin d'un rendez-vous professionnel mais rendent également compte de l'utilisation du téléphone professionnel pour organiser la soirée et maintenir le contact avec les relations familiales et amicales.

Les études plus qualitatives sur la relation entre l'usage du radiotéléphone et le profil socio-économique des utilisateurs sont rares. Aussi ne pouvons-nous disposer que de quelques points de repère fournis par deux études, une pour la Finlande et une pour la France. Bien évidemment, la possession de l'outil est fonction du niveau élevé des revenus ainsi que du statut hiérarchique de l'individu dans l'entreprise, mais le mode d'utilisation renvoie à des comportements plus subtilement discriminés par le statut social. L'étude finlandaise comme l'étude française se recoupent sur un point : plus le statut hiérarchique est important, moins intensif est l'usage du radiotéléphone pour le motif exclusivement professionnel (les directeurs étant enclins à déléguer une part des communications au secrétariat). L'étude finlandaise précise en outre que la part des usages combinés avec les activités personnelles ou privées extérieures à la sphère professionnelle croît avec l'élévation du niveau d'instruction, de celui des revenus et du statut hiérarchique (les « managers »). Autrement dit, l'usage du radioté-

léphone fait davantage place à la mixité de la vie privée et de la vie professionnelle lorsqu'on accède aux échelons supérieurs de la hiérarchie sociale, tandis que les catégories socioprofessionnelles intermédiaires restent tributaires d'un usage dédié au travail.

Enfin, la relative absence des femmes parmi les utilisateurs du radiotéléphone constitue l'écart le plus frappant entre l'état des mentalités et le progrès technique, autant dans les sociétés scandinaves pourtant réputées pour l'émancipation féminine que dans le reste de l'Europe. Cette disparité reflète non seulement le statut hiérarchique de la femme dans l'entreprise mais aussi la féminisation du personnel engagé dans le secteur public qui demeure un terrain peu favorable à l'adoption du téléphone mobile (fonctionnaires, personnel médical, travailleurs sociaux, etc.). L'inégalité de statut entre les sexes apparaît d'autant plus flagrante dans le cas du téléphone mobile que l'alibi de la « compétence » n'y a plus cours. En effet, l'usage du mobile n'exige pas un surcroît de compétence technique par rapport au téléphone ordinaire que les femmes ont massivement intégré dans la vie quotidienne.

L'évaluation du coût d'un radiotéléphone reste difficile en raison des disparités tarifaires et des politiques commerciales pratiquées dans chaque pays. En France, le radiotéléphone a la réputation d'être cher parce que l'acquisition du terminal requiert un investissement plus lourd qu'au Royaume-Uni, où les sociétés de commercialisation fournissent le terminal pour attirer de nouveaux abonnés vers tel ou tel opérateur, en répercutant le coût sur les charges d'utilisation. En France, le prix d'un radiotéléphone s'élevait en 1990 à 20 000 F environ, et le terminal portatif GSM devrait devenir plus accessible en 1997 avec un montant estimé à 3 000 F, dans l'hypothèse où le marché atteindrait 3 millions d'abonnés (il en comptait 320 000, à la fin de 1991). Le tableau suivant, obtenu à partir d'une méthode de calcul établie par l'OCDE, donne une idée plus précise du coût annuel du radiotéléphone dans chaque pays.

- Tableau 2 -

**- Les coûts des services de radiocommunication -
dans les pays de l'OCDE, juillet 1991 (valeurs correspondant
à la dépense annuelle moyenne pour un utilisateur professionnel, en dollars).**

Pays	Charges fixes	Coût d'utilisation	Coût total
ISLANDE	90 68	80 04	170 72
DANEMARK	97 97	563 37	658 34
SUISSE	345 58	371 33	716 91
FINLANDE	125 34	670 68	796 02
SUÈDE	152 60	837 36	989 96
NORVÈGE	170 51	853 29	1005 80
AUSTRALIE	344 52	703 15	1047 67
AUTRICHE	245 40	863 81	1109 21
N ^U U-ZÉLANDE	436 07	866 99	1303 06
ITALIE	441 21	909 34	1350 55
PAYS-BAS	455 99	968 99	1424 98
FRANCE	828 75	680 72	1509 48
IRLANDE	419 98	1122 75	1542 73
GRANDE-BRETAGNE (Vodafone)	498 69	1161 69	1660 38
GRANDE-BRETAGNE (Cellner)	506 56	1194 36	1700 92
BELGIQUE	1026 79	821 37	1848 16
JAPON (NTT)	792 58	1122 80	1915 38
ESPAGNE	695 43	1243 86	1939 29
ALLEMAGNE	385 63	1754 23	2139 86
PORTUGAL	697 30	1474 30	2171 60
LUXEMBOURG	1434 75	933 19	2367 93
TURQUIE	1277 48	3918 31	5195 79
GRÈCE		- PAS DE SERVICE -	
Moyenne OCDE	522 29	1044 58	1566 87

Note Les charges fixes représentent en moyenne un tiers des charges totales. Les charges fixes incluent l'abonnement mensuel ainsi qu'un tiers de la taxe de raccordement. Les coûts d'utilisation incluent une assiette de 906 appels de durée et de distance variables, émis à différentes périodes de la journée et de la semaine.

Source OCDE

L'offre du radiotéléphone en Europe, à l'exception de la Turquie, présente deux échelles de prix, si l'on agrège les charges fixes et les taxes d'utilisation. Un premier groupe composé de 6 pays dispose de radiotéléphones peu coûteux à l'usage autant qu'à l'achat. L'Islande, le Danemark, la Suisse, la Finlande, la Suède et la Norvège. Dans leur cas, l'écart entre le coût du radiotéléphone et celui du téléphone fixe est dérisoire, ce qui laisse présager une substitution progressive de l'un à l'autre dans le cadre des nouveaux abonnements. Le second groupe présente une relative uniformité en terme de coût global, mais

on peut observer des distorsions importantes quant au rapport entre les charges fixes (incluant la fourniture du terminal) et les coûts d'utilisation. Pour l'Europe du Nord, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et le Royaume-Uni disposent de radiotéléphones objectivement plus chers qu'en France si l'on considère la dépense annuelle globale d'un utilisateur, mais la fourniture du terminal en France représente plus du double de la dépense consentie par un utilisateur allemand. La mise en œuvre de la norme numérique européenne (GSM) appellera sans doute une uniformisation des politiques commerciales.